



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20230622-DELIB20230607-DE
Reçu le 26/06/2023

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 JUIN 2023

Date de convocation : le 15 JUIN 2023

Date d'affichage : le 15 JUIN 2023

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de juin, à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Étaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY - Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Magali BESSAOU - Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Jean-Luc FARJOU – Gilbert FAUCHER - Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU – Brigitte MAZARS – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Robert RISPAL - Thierry TEULIER – Christian TIEULIE

Étaient absents ou excusés : 23 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2023/06/07

APPROBATION BUDGET SUPPLEMENTAIRE PES 2023

APPROBATION BUDGET SUPPLEMENTAIRE PES 2023

Monsieur le Président indique que le budget supplémentaire annexe PES 2023 a pour fonction :
De reprendre le résultat de l'exercice antérieur
De reporter les inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause
D'ajuster les inscriptions du budget primitif
D'inscrire de nouvelles opérations

Aussi après avoir voté le compte administratif 2022 qui est conforme au compte de gestion 2022 et d'avoir approuvé à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice, Monsieur le Président présente le budget supplémentaire 2023 du budget annexe PES.

En section de fonctionnement

Recettes

Chapitre 002 – Affectation des résultats 33 339.71 €

Dépenses

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement 33 339.71 €

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 33 339.71 €

En section d'investissement

Recettes

Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement 33 339.71 €

Les restes à réaliser au 31/12/2022 19 026.30 €

Dépenses

Chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 19 987.55

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles 9 569.28 €

Les restes à réaliser au 31/12/2022 22 809.18 €

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 52 366.01 €

Le budget s'équilibre lui en recettes et en dépenses à hauteur de 85 705.72 €

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité ce budget supplémentaire annexe PES 2023

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 29.06.2023
SIEDA
B.P. 3215
12032 RODEZ
CEDEX
Département de l'Aveyron

Le Président du SIEDA
S.I.E.D.A.
B.P. 3215
12032 RODEZ
CEDEX
Sébastien DAVID
Département de l'Aveyron